



## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 24 août 2022

AC 300

Porte 100, stationnement P9

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

### Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Binette, Adrien		x	Enseignant
2-	Labrie, Catherine	x		Enseignante
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	St-Jacques, Maxime	x		Enseignant
5-	Décoste, Lauri-Anne (041)		x	Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Gagnon, Dominique	X (virtuellement)		Parent
9-	Arès, Marie-Hélène	x		Parent
10-	Bélisle, Marie-Hélène	X (virtuellement)		Parent
11-	Langlois, Nancy	x		Parent
12-	Dubé, Mélanie	x		Parent
14 -	Harvey, Frédéric		x	Parent

14 -	Bazin, Amélie		x	Parent, substitut
15 -	Santerre, Axelle		x	Élève
16 -	Abdi Dirieh, Zara		x	Élève
17-	Brassard, Annie		x	Personnel professionnel
18-	Lafortune, Serge	x		Membre de la communauté
19-				Membre de la communauté

**Sont également présents à la table du conseil :**

x	François Bélanger	Directeur
	Caroline Bouchard	Agente d'administration
	Isabelle Legault	Direction adjointe
	Anik Philippe	Direction adjointe
	Ndeye Thiam	Direction adjointe
	Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

\* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18H30

<b>1 a)</b>	<b>MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM</b>
	MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT. DISCUSSION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 SEPTEMBRE 2022. NOUS AVONS QUORUM.

<b>2 -</b>	<b>QUESTIONS DU PUBLIC</b>
	IL N'Y A PAS DE PUBLIC PRÉSENT.

<b>3 -</b>	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>
046 – CÉ20220824- 01	<p><b>CONSIDÉRANT</b> que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 24 août 2022;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Mme Nancy Langlois et appuyé par M. Maxime St-Jacques il est résolu :</p> <p><b>D'ADOPTER</b> l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 24 août 2022 ;</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p><b>BIFFER LE POINT 4 POUR CORRIGER À CAUSE DE LA SÉANCE DU 15 JUIN QUI N'AVAIT PAS QUORUM. L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 JUIN SERA ADOPTÉ LORS DE LA PROCHAINE RENCONTRE.</b></p>

<b>4 -</b>	<b>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2022</b>
046 – CÉ20220824- 02	<p><b>PRÉAMBULE</b></p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2022 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de et appuyé par , il est résolu :</p> <p><b>DE DISPENSER</b> la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2022;</p> <p><b>D'ADOPTER</b>, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2022 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p><b>REPORTÉ</b></p>

<b>5 -</b>	<b>SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL</b>
	AUCUN SUIVI AU PROCÈS-VERBAL PUISQUE LE SEUL POINT ÉTAIT LE BUDGET DE L'ÉCOLE QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ AU CSSPO ET ADOPTÉ.

<b>6 -</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
	AUCUNE CORRESPONDANCE

<b>7 -</b>	<b>TRAVAUX DU CONSEIL</b>
<b>7 a)</b>	<b>RAPPORT ANNUEL 2021-2022</b>
	<p>DÉPÔT DU DOCUMENT SUR LA RAPPORT ANNUEL. PRÉSENTÉ À L'AGA DE SEPTEMBRE. DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ FORMULÉES (CORRECTIONS À FAIRE).</p> <p>PROPOSÉ PAR MME GAGNON ET APPUYÉ PAR MME DUBÉ.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

<b>7 b)</b>	<b>ORGANISATION SCOLAIRE – RENTRÉE 2022</b>
	<p>PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE (PERSONNEL ET ÉLÈVES) POUR LA RENTRÉE 2022.</p> <p>RETOUR DU BULLETIN À 3 ÉTAPES AVEC LES MÊMES VALEURS (POUR L'INSTANT).</p> <p>POUR LES ÉVALUATIONS DU MOIS DE JUIN = EN ATTENTE.</p> <p>POUR LE 1<sup>RE</sup> SECONDAIRE, MAC, VE, LE SOMMET – ENTRÉE LE 30 AOÛT ET CONGÉ LE 31 AOÛT.</p> <p>POUR LES 2<sup>E</sup> À 5<sup>E</sup> SECONDAIRE – ENTRÉE LE 31 AOÛT.</p> <p>TOUT LE MONDE A UN CASIER CETTE ANNÉE.</p> <p>POUR LES DÎNERS : AIRES COMMUNES, POSSIBILITÉ DE MANGER PRÈS DES CASIERS, DANS LE CORRIDOR, PRÈS DU GYMNASÉ. ON LIBÈRE LES RUELLES ET LES CLASSES POUR POUVOIR DONNER PLUS DE RÉCUPÉRATION, AVOIR PLUS D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES. LES TABLES DANS LE CORRIDOR SERONT PENSÉES EN FONCTION DE L'ESPACE DANS LES CORRIDORS.</p> <p>TRANSPORT SCOLAIRE : CE N'EST TOUJOURS PAS RÉGLÉ COMPLÈTEMENT. POUR 95% DE NOTRE CLIENTÈLE, TOUT EST CORRECT. NOUS ALLONS CIBLER UN ENVOI AUX PARENTS QUI SERONT TOUCHÉS PAR LA PROBLÉMATIQUE ET IL N'Y AURA PAS D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE.</p> <p>L'ENSEMBLE DU PERSONNEL EST ENTRÉ CE MATIN ET L'ÉQUIPE EST COMPLÈTE. LE FOCUS SERA MIS SUR LA SÉCURITÉ QUI SERA LA PRIORITÉ (AINSI QUE LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES).</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ FORMULÉES.</p>
<b>7 c)</b>	<b>MESURES SANITAIRES</b>
	<p>MÊME CONSIGNES QU'EN JUIN DERNIER.</p> <p>MASQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE.</p> <p>NOUS ALLONS AVOIR DU MATÉRIEL SANITAIRE DISPONIBLE AU BESOIN.</p> <p>CONCIERGERIE = ON PERD LA PARTIE DU CONTRAT POUR NETTOYER À CAUSE DU COVID, MAIS IL Y AURA UNE DISCUSSION AVEC LE SERVICE DE CONCIERGERIE.</p>

	<p>TOUJOURS ASSUJETTIE AU CHANGEMENT DE LA SANTÉ PUBLIQUE.</p> <p>NOUS AVONS LE DROIT AU RASSEMBLEMENT.</p> <p>MÊME PROCÉDURE POUR UN ÉLÈVE QUI A DES SYMPTÔMES EN CLASSE.</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES.</p>
<b>7 d)</b>	<b>TRAVAUX MONT-BLEU 3.0</b>
	<p>LES TRAVAUX AVANCENT BIEN.</p> <p>L'ÉCHÉANCIER VA ÊTRE MAINTENU.</p> <p>SOUHAITS : D'ALLER FAIRE DES ACTIVITÉS AVEC LES ÉLÈVES DANS LE NOUVEAU MONT-BLEU. ON AIMERAIT AUSSI QUE LES MEMBRES DU PERSONNEL PUISSENT ENTRER ET VIVRE UN MOMENT ENTRE EUX.</p> <p>RENTRÉE OFFICIELLE EN SEPTEMBRE 2023</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉS ET DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS.</p>
<b>7 e)</b>	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS – 7 SEPTEMBRE 2022 - 18H30</b>
	<p>VA SE DÉROULER AU GYMNASSE, ENTRER PAR LA PORTE 60.</p> <p>RAPPEL DANS UN COURRIEL ENVOYÉ AUX PARENTS.</p> <p>PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE L'AGA.</p> <p>ÉLECTIONS AURONT LIEU (POUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, REPRÉSENTANT COMITÉ DE PARENTS CSSPO ET EHDAA CSSPO).</p> <p>DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS.</p>

<b>8 -</b>	<b>LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS</b>
	<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>
	REMERCIEMENT D'AVOIR ÉTÉ PRÉSENT DURANT LA DERNIÈRE ANNÉE. BIENVENUE À M. BÉLANGER COMME NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU. BONNE RENTRÉE !
	<b>MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES</b>
	AUCUN ÉLÈVE PRÉSENT
	<b>MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA</b>
	LA REPRÉSENTANTE VA S'INFORMER AFIN DE SAVOIR SI LES DATES ET LE NOMBRE DE RENCONTRES POUR CETTE ANNÉE ONT DÉJÀ ÉTÉ FIXÉES.
	<b>MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS</b>
	AUCUNE RENCONTRE CET ÉTÉ. ÉLECTION POUR LE CA POUR UN MEMBRE PARENT = MME JESSOME
	<b>MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ</b>
	CONTINUER D'ESSAYER DE FACILITER LA TÂCHE DE TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE MONT-BLEU AINSI QUE DES REMERCIEMENTS.
	<b>RAPPORT DU DIRECTEUR</b>
	UN GRAND PLAISIR D'ÊTRE LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MONT-BLEU. L'INTENTION DE RESTER PENDANT PLUSIEURS ANNÉES. PRIORITÉS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- PROJET ÉDUCATIF</li> <li>- SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL (PRIORITÉ NUMÉRO 1)</li> <li>- DÉMÉNAGEMENT VERS MONT-BLEU 3.0.</li> </ul>

<b>9 -</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>

<b>10 -</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
046 – CÉ20220824- 03	<b>L'ordre du jour étant épuisé</b>  <b>EN CONSÉQUENCE</b> , sur proposition de Mme Marie-Hélène Bélisle, appuyée par Mme Mélanie Dubé, il est résolu

	De levée l'assemblée à 19h55.
--	-------------------------------

**Adopté le**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Alain Gauthier, président

\_\_\_\_\_  
Monsieur François Bélanger, directeur

\_\_\_\_\_  
Date